Commune de



## DECISION n°2024-D010 Virement de Crédits Budget communal 33200

Le Maire de la Commune de Mouilleron-le-Captif (Vendée)

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 mai 2024, modifiant le règlement budgétaire financier dans le cadre de l'instruction budgétaire M57;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 2023, adoptant le budget primitif pour l'exercice 2024 ainsi que les délibérations qui s'y rapportent, et autorisant le maire à effectuer des virements de crédits de chapitre à chapitre;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mars 2024, adoptant le budget supplémentaire pour l'exercice 2024,

Vu les différentes décisions modificatives et de virement de chapitre à chapitre de l'exercice 2024,

Considérant la nécessité de respecter ces délibérations et règlementation ;

## **DECIDE**

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: En vue d'apporter des modifications aux inscriptions budgétaires, il y a lieu de procéder aux virements de crédits de chapitre à chapitre suivants :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				150
D-611-020 : Contrats de prestations de services	0.00 €	3 500.00 €	0 00 €	0.00€
D-614-632 : Charges locatives et de copropriété	0.00 €	1 302.00 €	0.00€	0.00 €
D-62268-020 : Autres honoraires, conseils	0.00 €	7 120.00 €	0.00€	0.00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0.00€	12 022.00 €	0.00€	0.00 €
O-65818-020 : Autres redevances pour concessions brevets, licences, procédés	12 022.00 €	0.00€	0.00€	0.00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	12 022.00 €	0.00 €	0.00€	0.06€
Total FONCTIONNEMENT	12 022.00 €	12 022.00 €	0.00€	0.00€

Envoyé en préfecture le 03/10/2024

Reçu en préfecture le 03/10/2024

024\_DCS\_010-DE

INVESTISSEMENT			Publié le O4/16	2024
D-202-020 : Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	1 000.00 €	0.00€	ID : 085-218501559	
D-2031-020 ; Frais d'études	600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2031-321 : Frais d'études	945.00 €	0.00 €	0.00€	0.00 €
D-2051-020 : Concessions et droits similaires	0.00 €	3 565.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL 0 20 : Immobilisations incorporelles	2 545.00 €	3 565.00 €	0.00 €	0.00€
D-2041582-22-845 : Programme de voirie 2022-2026	0.00 €	3 805.00 €	0.00 €	0.00 €
D-20423-845 ; Subv. pers. droit privé-Projets infrastructures intérêt national	0.00 €	3 200.00 €	0.00€	0.00€
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées	0.00 €	7 005.00 €	0.00 €	0.00€
D-2152-22-845 : Programme de voirie 2022-2026	3 805.00 €	0.00 €	0,00 €	0.00€
D-2152-845 : Installations de voirie	23 900.00 €	0.00 €	0.00 €	0,00€
D-21538-845 : Autres réseaux	1 600.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-020 ; Autres immobilisations corporelles	3 565.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2188-321 : Autres immobilisations corporelles	0.00 €	945.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	32 870.00 €	945.00 €	0.00 €	0.00€
D-2312-15-312 : Parc de Beaupuy	0.00 €	23 900.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	0.00 €	23 900.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	35 415.00 €	35 415.00 €	0.00 €	0.00 €
Total Général	0.00€			0.00€

Article 2: Madame La Directrice Générale des Services de la commune de Mouilleron-le-Captif et Monsieur le Trésorier sont chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision. Elle sera publiée dans les formes habituelles.

Article 3: Conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Article 4 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fair à Mouilleron le Captif le 27/09/2024

Le Maire, Jacky GODARD